

## À lire ...

✚ Offre de lunettes de protection pour l'éclipse solaire

✚ Avis publics :

- Avis de motion et dépôt projet règ. 530-24
- Présentation rapport financier 2023

✚ Informations municipales

✚ Appel d'offres – Tonte de gazon

✚ Recherché membres du CCU

✚ Récupérez

✚ Activités

✚ Camp de Scotstown-Hampden

\*\*\*\*\*

**Prochaine séance ordinaire du conseil municipal :**

**7 mai 2024  
À 19 h**

\*\*\*\*\*

**Pour contacter la Ville de Scotstown :**  
**819-560-8433**  
**ou par courriel :**  
[ville.scotstown@hsfqc.ca](mailto:ville.scotstown@hsfqc.ca)

## Éclipse 8 avril 2024

**La Ville de Scotstown offre des lunettes de protection pour l'observation du Soleil.**

**Vous devez vous présenter au bureau municipal dès mercredi 3 avril 2024 à 13 h.**

**Quantité limitée.**



Avertissement : n'observez jamais le Soleil sans protection spéciale.

Mode d'emploi : portez ces lunettes chaque fois que vous observez directement le Soleil ou sa réflexion pour vous protéger des radiations solaires. En observant une éclipse solaire, utilisez ces lunettes même quand seule une petite partie du Soleil est visible. Les lunettes offertes répondent aux exigences de transmission de 2012.

CE certifiée qui répond aux exigences de transmission d'échelle 12=16 en EN 169/1992

### ÉMISSION EN DIRECT DU MONT-MÉGANTIC

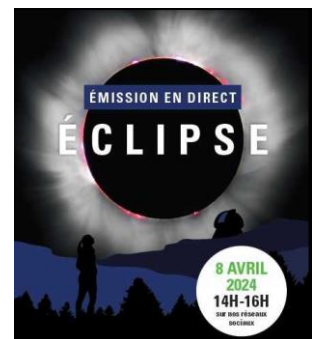
L'équipe de l'ASTROLab prépare une émission qui sera diffusée en direct du Mont-Mégantic, le 8 avril, de 14 h à 16 h.

Cette émission sera LA référence pour accompagner la population à vivre ce phénomène unique de partout dans la francophonie.

Elle sera diffusée gratuitement sur les pages:  
[Facebook/MontMegantic](https://www.facebook.com/MontMegantic)

[Youtube.com/@ASTROLabMontMegantic](https://www.youtube.com/@ASTROLabMontMegantic)

L'animateur André Robitaille, apprécié du grand public et passionné d'astronomie, sera l'hôte de l'émission. Il sera appuyé par l'équipe de communicateurs scientifiques de l'ASTROLab qui est très fière de s'associer à cet animateur chevronné.



**Camp de Scotstown-Hampden – Offres d'emploi**  
**Coordonnateur/trice et animateurs/trices**  
**Voir à la dernière page**

# Informations municipales

## Avis publics

CONFORMÉMENT à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, lors de la séance ordinaire du 2 avril 2024, les projets de règlement et avis de motion sont donnés :

. Avis de motion et dépôt de projets de Règlement 530-24 autorisant la garde de poules pondeuses à l'intérieur du périmètre urbain sur le territoire de la Ville de Scotstown et abrogation du règlement 490-21.

Donné à Scotstown, ce 3 avril 2024

Monique Polard, Directrice générale

\*\*\*\*\*

## Aux contribuables de la Ville de Scotstown

### AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par la soussignée que :

#### RAPPORT FINANCIER

#### *ANNÉE FINANCIÈRE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2023*

QUE lors de la séance ordinaire qui sera tenue le 7 mai 2024, à 19 h, à la salle du conseil de la Ville de Scotstown, sera présenté le rapport financier annuel pour l'année se terminant le 31 décembre 2023.

Donné à Scotstown, ce troisième (3<sup>e</sup>) jour du mois d'avril deux mille vingt-quatre (2024).



Monique Polard  
Directrice générale

\*\*\*\*\*

## Bureau municipal

Les heures d'ouverture du bureau municipal sont : mardi, mercredi et jeudi de 13 h à 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h à 12 h

Vous pouvez communiquer par téléphone : 819-560-8433 ou par courriel : [ville.scotstown@hsfqc.ca](mailto:ville.scotstown@hsfqc.ca)

## Location de salle

Il est possible de louer la grande salle au 2<sup>e</sup> étage de l'hôtel de ville pour un rassemblement de famille ou autre. Informez-vous au bureau municipal à l'avance.

## Des rénovations ou une nouvelle construction en vue ?

Le formulaire pour une demande de permis est disponible sur le site web de la ville ou directement au bureau municipal.

Pour toute question concernant vos projets de construction, rénovation, le zonage et les règlements d'urbanisme, n'hésitez pas de contacter notre firme d'inspecteurs mandatée, **Urbatek**, au 819-993-3244. Le délai moyen pour délivrer un permis est d'environ 30 jours, une fois qu'ils ont reçu tous les documents requis pour le traitement de la demande.

*Ne tardez pas et faites la demande dès que vous avez pris la décision.*

# APPEL D'OFFRES TONTE DE GAZON ÉTÉ 2024

La Ville de Scotstown demande des soumissions pour la tonte du gazon pendant la saison estivale 2024.

Des soumissions sont demandées séparément pour deux (2) endroits spécifiques

## DURÉE DE CHACUN DES CONTRATS

La durée de chaque contrat sera du 13 mai au 25 octobre 2024. Ces dates peuvent varier cependant selon la température.

## ENVERGURE DES TRAVAUX

L'entrepreneur devra faire l'entretien constant des surfaces gazonnées dans les limites de la municipalité, soit :

Le râtelage au printemps au besoin

Ramasser les rebuts avant la tonte du gazon

Tondre le gazon avant qu'il n'atteigne 4 pouces

Fauchage par coupe-herbe de l'entourage des bâtiments, arbres et plates-bandes, clôtures, mobilier urbain (incluant les poubelles) et tous autres aménagements (exemple : poteau électrique, etc.)

## MODE D'INTERVENTION

La tonte devra s'effectuer du lundi au samedi entre 8 h et 19 h. En dehors de ces heures, à l'occasion, sur approbation du gestionnaire responsable seulement, il sera possible d'effectuer la tonte selon une entente verbale.

## ENDROITS CONCERNÉS

- Contrat # 1  
Hôtel de Ville : terrain avant et arrière.
- Contrat # 2  
Terrain de balle et autour du bâtiment du chalet des loisirs.

## EXIGENCES ET QUALIFICATIONS REQUISES

- 18 ans et plus;
- personne responsable;
- être autonome;
- avoir et fournir tous les équipements, outils requis;
- porter les vêtements et accessoires requis (dossard, bottes de travail, lunettes de sécurité);
- fournir le carburant, l'huile et le fil pour les équipements.

\*\*Note : La personne qui obtiendra le contrat peut faire effectuer les travaux par une autre personne âgée de 14 ans et plus tout en conservant la pleine responsabilité envers cette personne et des travaux.

## L'EXAMEN DES DOCUMENTS ET DES LIEUX

Avant de préparer sa soumission, le soumissionnaire doit examiner attentivement le document d'appel d'offres et il est de sa responsabilité de se renseigner sur l'objet et les exigences précises du contrat.

Un examen préalable des lieux est nécessaire.

Par le fait de déposer une soumission, le soumissionnaire reconnaît avoir pris connaissance de tous les documents. Il reconnaît également avoir procédé, à sa satisfaction, à l'examen des lieux.

Les contrats sont de nature contractuelle.

## PAIEMENT

Le paiement du contrat se fera en quatre versements égaux de 25%. Le premier versement le 30 juin 2024, le deuxième le 31 juillet 2024, le troisième le 31 août 2024 et le dernier, après le 25 octobre 2024.

Suite à la page suivante

## DÉPÔT DES SOUMISSIONS ET RÉFÉRENCES

Une personne peut remettre une soumission pour chacun des contrats indiqués. Les soumissions doivent être remises séparément pour chacun des contrats dans une enveloppe spécifique cachetée avec l'inscription dessus du numéro de contrat.

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes avec la soumission :

- . Son nom;
- . Son adresse;
- . Numéro de téléphone;
- . Adresse courriel.

La date limite pour déposer une soumission au bureau municipal : 25 avril 2024 à 16 h.

Par courriel : [ville.scotstown@hsfqc.ca](mailto:ville.scotstown@hsfqc.ca)

Par télécopieur : 819-560-8434

Par la poste : 101, chemin Victoria Ouest, Scotstown (Québec) J0B 3B0

La personne qui dépose une offre doit s'assurer que son offre est bien reçue au bureau municipal à la date et heure d'échéance.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiques le 25 avril 2024 à 16 h 05.

Une fois le contrat accordé, le soumissionnaire devra fournir un spécimen de chèque pour recevoir le paiement par dépôt direct. Des références peuvent être exigées.

Au cours de la période des contrats, des vérifications seront effectuées pour superviser le travail exécuté. S'il est constaté que les travaux ne respectent pas les exigences, un avertissement sera remis à la personne responsable qui peut amener à l'annulation du ou des contrats.

La Ville de Scotstown ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucun frais ni aucune obligation envers le ou les soumissionnaires.

\*\*\*\*\*

## Feux à ciel ouvert

Avant d'allumer un feu extérieur, communiquez avec Monsieur Charron, Directeur incendie, pour obtenir toutes les informations de sécurité, si un permis est obligatoire, quels matériaux peuvent être brûlés et les indices d'inflammabilité. Téléphone : 819-452-4744

Merci de respecter les normes pour les feux extérieurs.

\*\*\*\*\*

## Médailles à chien

La loi sur l'encadrement des chiens du gouvernement du Québec favorise une saine cohabitation entre les chiens, les humains et les autres animaux domestiques. Il est **obligatoire** pour le propriétaire ou le gardien d'un chien d'enregistrer son animal auprès de sa municipalité. Le chien devra porter en tout temps la médaille remise au moment de l'enregistrement.

Nous avons constaté qu'il y a encore quelques chiens dans la ville qui ne sont pas encore enregistrés. Si vous n'avez plus votre chien, informez-nous afin que nous enlevions les frais de la médaille de votre compte de taxes 2024.

Dans un endroit public, un chien doit en tout temps être sous le contrôle d'une personne capable de le maîtriser. Un chien doit être tenu en laisse d'une longueur maximale de 1,85 m. (6 pi). Pour les chiens de 20 kg (44 lbs) ou plus, la laisse doit être attachée à un harnais ou à un licou. De plus, la médaille permet de retrouver plus facilement le propriétaire d'un chien, s'il s'est échappé de sa cour. La ville pourra l'identifier grâce au numéro gravé dessus qui est relié à sa fiche d'identification.

## Membres pour le Comité consultatif en urbanisme (CCU)

La Ville de Scotstown sollicite des candidatures de citoyens intéressés à siéger au sein du comité consultatif d'urbanisme (CCU). Le CCU joue un rôle actif dans la planification du territoire. Formé conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le comité est chargé de formuler des recommandations au Conseil municipal sur toute demande de dérogation mineure ou toute question en matière d'urbanisme, de zonage, de lotissement ou de construction que lui soumet le Conseil municipal.

Le comité est composé de résidents et d'élus municipaux. Le comité siège à huis clos, au besoin.

La durée du mandat est d'un (1) an à deux (2) ans et celui-ci peut être renouvelé par le Conseil municipal.

Ce que l'on attend de vous

- Être résident sur le territoire de la Ville de Scotstown;
- Suivre la formation obligatoire exigée par le gouvernement;
- Vouloir participer activement aux réunions en vue de présenter des recommandations au Conseil municipal sur les sujets traités se rapportant à l'aménagement du territoire et au bien-être de la collectivité;
- Avoir un intérêt pour le milieu municipal, en général;
- Avoir une connaissance ou une expertise dans le domaine de l'urbanisme, du droit municipal, de l'architecture ou du patrimoine constitue un atout.

Un bon jugement, une capacité d'analyse, esprit d'équipe, intégrité et discrétion sont des aptitudes recherchées.

Pour postuler

Les personnes intéressées doivent faire parvenir une lettre de motivation en y décrivant leurs expériences et leurs connaissances pouvant être utiles au sein de ce comité à Madame Monique Polard, Directrice générale, à l'adresse suivante : [ville.scotstown@hsfqc.ca](mailto:ville.scotstown@hsfqc.ca)

Objet : CCU

Ou par courrier à l'adresse suivante :

Monique Polard, Directrice générale

Ville de Scotstown

101, chemin Victoria Ouest

Scotstown (Québec) J0B 3B0

Date limite : Jeudi 25 avril 2024, à 12 h 00 (midi)

\*\*\*\*\*

### Informations municipales importantes

#### **Abri d'auto temporaire**

La Ville de Scotstown avise ses citoyens qu'ils ont jusqu'au 15 avril 2024 pour enlever leur abri d'auto temporaire.

Règlement 346-06, article 6.10.1 Abris d'auto temporaires

Les abris temporaires sont autorisés du premier (1<sup>er</sup>) novembre d'une année au quinze (15) avril de l'année suivante.

### **ABRI D'AUTO TEMPORAIRE**



**Date limite de retrait : 15 avril**



# RÉCUPÉREZ



## PAPIER ET CARTON



1 Ensachez les petits papiers (factures, Post-it®, papiers déchiquetés, etc.) dans un sac transparent.

## PLASTIQUE



1 Ensachez les plastiques souples. Lorsqu'un plastique n'a pas de numéro, tentez de l'étirer. S'il s'étire facilement, cela indique qu'il est recyclable.

## VERRE



1 Les verres à boire et la vaisselle sont **INTERDITS**. Ils ne vont pas au recyclage.

## MÉTAL



1 Les contenants en aluminium sont acceptés et recyclables à 100 %

Pour toutes autres questions, contactez votre municipalité

[mouvementjyparticipe@hdq.ca](mailto:mouvementjyparticipe@hdq.ca)  
 Suivez-nous sur Facebook  
 [Mouvement J'y participe](http://MouvementJyParticipe.com)  
 [mouvementjyparticipe.com](http://mouvementjyparticipe.com)

Dans le Haut-Saint-François,  
**TOUTS ENSEMBLE**  
pour la réduction des déchets!

CAVALOU!  
Téléchargez l'application



## Ville de Scotstown :

Événements, activités à Scotstown au cours des semaines à venir au  
Centre communautaire de Scotstown (2<sup>e</sup> étage),  
101, chemin Victoria Ouest :

Tous les mardis à 13 h30

### Vie active



\*\*\*\*\*

Tous les mercredis à 18 h30

### Jeu de palet



\*\*\*\*\*

Jeudi 4 avril 2024 à 19 h :

### Bingo des pompiers de Scotstown

Les pompiers du Service incendie de Scotstown vous invitent à  
venir passer la soirée avec eux.



Prochain bingo : Jeudi 18 avril 2024 à 19 h

\*\*\*\*\*

### Atelier tricot

25 avril 2024

Heure : 13 h 30 à 15 h 30

Toujours le dernier jeudi du mois sauf les mois de juin, juillet et août



\*\*\*\*\*

### Recherche des photos de Scotstown

Le conseil municipal souhaite procéder à la refonte de son site web.

Nous recherchons des photos récentes pour agrémenter le site : paysage, activités, fêtes, etc.

Envoyez-nous vos photos à : [ville.scotstown@hsfgc.ca](mailto:ville.scotstown@hsfgc.ca)

\*\*\*\*\*



## Camping de la Rivière Étoilée

**OFFRE D'EMPLOI :** Agent/e polyvalent/e de camping  
Employé/e-étudiant de camping



Ce poste t'intéresse ? Envoie-nous ton CV à [SDSH@hsfgc.ca](mailto:SDSH@hsfgc.ca).

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme  
Lisa Irving par courriel à [SDSH@hsfgc.ca](mailto:SDSH@hsfgc.ca).

Le service d'animation estivale est en préparation pour l'année 2024.  
Nous offrons des emplois pour les étudiants pendant la période de l'été.  
Plaisir, activités, sourires garantis ! N'attends pas et envoie-nous ton CV.

## **Camp de Scotstown-Hampden recherche des personnes comme toi !**

# **COORDONNATRICE OU COORDONNATEUR DE CAMP RECHERCHÉ**

Tu as de l'expérience en gestion d'équipe, de matériel et de service à la clientèle, puis tu as envie de :

- Passer un été de rêve avec les enfants du préscolaire & primaire;
- Travailler dans la bonne humeur, la bienveillance et la créativité;
- Coordonner toutes l'équipe dans la préparation des activités;
- Avoir un horaire à temps plein & un salaire à 18.75 \$ de l'heure.

Alors envoie ton CV!

## **CAMP DE JOUR SCOTSTOWN HAMPDEN**



### **Offres d'emplois : animateurs et animatrices**

**Le camp d'été Scotstown/Hampden est à la  
recherche d'une équipe dynamique pour l'été 2024!**

**Vient t'amuser avec nous...**

**Tu aimes bouger et créer des liens dans la  
bienveillance, parfait, c'est ce que l'on cherche!**

**Envoie ton CV à :**

**[camp.scotstown-hampden@hsfqc.ca](mailto:camp.scotstown-hampden@hsfqc.ca)**